

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 8 (1900)
Heft: 4

Rubrik: Souvenirs de la prise de Berne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

présence des deux préposés, du ministre et de quelques conseillers et assesseurs. On choisit deux candidats qui doivent se présenter au bailli, lequel fait son choix.

2. *Eglise.*

L'église n'est pas seulement l'endroit où s'assemble la paroisse du Chenit, mais elle est souvent aussi utilisée pour les sessions du Conseil et pour la publication de mandats et ordonnances du gouvernement. — Le ministre doit prêcher tous les dimanches. Pour faire les prières les après-midi, il est souvent remplacé par le régent du Sentier. Il tient les registres de l'état-civil.

Le ministre est de plus chargé de la surveillance des pauvres de la commune. Les collectes que l'on fait à l'église sont versées dans la bourse des pauvres, et le pasteur peut recommander un indigent au directeur des pauvres pour un montant quelconque. Le pasteur fait la visite des écoles. — Pour ses travaux, il est payé par LL. EE. La commune ne lui fournit qu'une partie des dîmes et le bois de chauffage, probablement aussi le logement.

(*A suivre.*)

H. RENNEFAHRT.

SOUVENIRS DE LA PRISE DE BERNE

LE 5^{me} MARS 1798¹

Mon grand-père avait été recruté dans l'artillerie ; il fit partie de la brigade Pigeon qui prit Fribourg en marchant sur Berne. Après la prise de Fribourg, ils allèrent bivouaquer sur les hauteurs qui avoisinent la Singine, sur la route de Berne, à Wünnenwyl et à Wangen. Les bataillons vaudois formant la réserve de la brigade, ne prirent pas part aux

¹ Racontés par Jean-Louis Reybaz, de Montpreveyres, à son petit-fils, Jean Reybaz, syndic. † 26 mars 1900.

combats qui ensanglantèrent les bords de la Sarine et de la Singine. Mon grand-père traversa le champ de bataille le 4 mars, il ressemblait à un champ couvert de poix de cordonnier, tant il y avait de sang coagulé. Les Français creusèrent de longs fossés pour enterrer les morts ; ils mettaient un rang de cadavres et ensuite un lit de chaux vive.

Pour faire croire que les tués n'étaient pas des leurs, les Français leur coupaien la cadenette, les Bernois ne la portant pas.

Quand les Français furent entrés dans la ville de Berne, mon grand-père alla visiter l'hôpital où il savait qu'il y avait des Vaudois qui avaient combattu avec les troupes bernoises sous le commandement de Rovéréa. Parmi les nombreux Vaudois blessés, il y en avait surtout de Lavaux ; mon grand-père en a reconnu un d'Epesses ; il m'a même dit leurs noms dont je ne me rappelle plus. Quand ils voyaient entrer mon grand-père dans les chambres, ils se cachaient sous leurs duvets.

Le nommé Jean-Louis Dovat, de Maracon, artilleur, est venu souvent visiter mon grand-père dans les années 1832 et 1833 ; il avait aussi fait la campagne, et elle était le sujet de leur conversation. Il me semble que je le vois encore, c'était un grand et beau vieillard.

SOUVENIRS DE LA GUERRE CIVILE

DE 1802¹

L'automne de 1802 vit les troupes bernoises arriver jusqu'à Mézières pour reprendre le Pays de Vaud ; les communes de Vulliens, Carrouge et Mézières étaient combles de soldats bernois. A Mézières, on avait enlevé tous les bancs de l'église pour les loger.

¹ De la même source.

Les premiers feux de bivouac des troupes bernoises étaient à l'Ecorchebœuf, près de la Croix-d'Or, et les avant-postes aux Moilles, à la croisée du chemin de Corcelles-le-Jorat, à cinq ou six minutes des premières maisons de Montpreveyres.

Les feux de bivouac étaient sur un pré appartenant à mon arrière-grand'mère ; son habitation étant tout près, des réquisitions de toutes sortes lui étaient imposées ; elle se décida à aller réclamer à un officier que ces réquisitions cessent. Mon arrière-grand'mère se dirige vers le premier feu, et qui rencontre-t-elle ?... Monsieur Pillichody, seigneur de Bavois et grand propriétaire de vignes à Arnex, bien connu d'elle qui, avant son mariage, était une Olivier d'Arnex.

Monsieur Pillichody tournait le dos au feu et se chauffait écartant les pans de son habit. Quand mon arrière-grand'mère le reconnut, elle lui dit en patois : « Ah lé vo Monchu » Pillichody, vo fédé coumein lé tza, vo veri lou cu au fu ! » et M. Pillichody de répondre : « Ah ! lé té Zabeau ! » Elle fit ses plaintes sur les réquisitions qu'on lui imposait et dès lors on la laissa tranquille.

A Montpreveyres, nous avions les Rablais de la Légion helvétique (ce nom leur était donné à cause de la forme de leurs chapeaux). Ces soldats étaient surtout de la Côte ; leur bivouac était aux Esserts des Chênes, où se trouve actuellement l'auberge communale. Leurs canons étaient braqués, mèche allumée, au-dessus de la maison d'Abram Gilliard, enfilant la grande route et le bas du village de Montpreveyres. Les avant-postes des Rablais étaient au milieu du village, vers la maison Melliorret. Heureusement que l'affaire n'a pas donné, car il ne serait rien resté du bas du village.

Les esserts des particuliers étaient fermés avec de grosses lattes en sapin que l'on appelait « étaves » et les soldats se servaient de ce bois pour leurs feux. Isaac Duperrex qui

arrachait des pommes de terre, s'approcha avec son fossoir pour les faire cesser ; ils se retirent en effet et il retourne à son ouvrage. Aussitôt, les soldats reviennent en masse, enlèvent complètement les clôtures et les mettent au feu.

Un Rablais entre chez le nommé Daniel Gilliard, dont l'habitation était rapprochée du bivouac et lui demande du beurre en le menaçant de la crosse de son fusil ; Gilliard lui répondit : « Son diabliou que tein vu bailli dau burou » ; le soldat dut se retirer sans beurre.

Un caisson de munitions sauta sur le Motey, un peu en-dessus de la Croix-d'Or ; à l'ouïe de la détonation, toutes les personnes qui étaient à l'auberge communale de Montpreveyres, où est aujourd'hui le collège, sautèrent dehors par les fenêtres, croyant que les Bernois étaient à l'entrée du village.

De leur côté, les Bernois qui étaient logés à Mézières, Carrouge et Vulliens, entendant la même détonation, crurent que les Français leur arrivaient sus. On m'a raconté qu'ils mettaient leurs pantalons le devant derrière en criant : « Frantzouse ! Frantzouse ! » tant ils avaient hâte de s'enfuir.

SOUVENIRS DE 1815¹

En 1815, lorsque les alliés (les Kaiserlics, comme on les appelait alors), passèrent à Montpreveyres, le passage du gros de l'armée dura trois jours sans discontinuer, infanterie, artillerie et cavalerie. Le jour du passage du général en chef, Bubna et son état-major se placèrent devant la maison Mellioret pour voir défiler ses troupes.

Tous les caporaux avaient la baguette de noisetier suspendue à la capote pour la schlague. A Montpreveyres, tous

¹ De la même source.

les soirs on devait loger de la troupe ; un soir, ma grand-mère leur porta sur la table du seré ; comme elle retournait à la cuisine, les Autrichiens lui envoyèrent son seré après les talons ; par contre, si le soir, on leur donnait une chandelle pour aller se coucher, le matin elle était mangée.

Ma mère étant venue du Crêt de Mézières, m'a raconté que des dragons autrichiens avaient logé chez eux ; à leur arrivée, ils ouvrirent l'écurie et mirent dehors les chevaux du propriétaire pour loger les leurs. Ils entrèrent ensuite à la cuisine, demandèrent ce qu'il fallait pour faire une omelette ; on leur donna le nécessaire, ils commencèrent par faire fondre le beurre, brassant avec une cuillère de plomb ou d'étain qui se fondit dans la poêle ; sur cet insuccès, ils remirent la suite à la cuisinière.

De grands convois de bœufs suivaient l'armée ; un troupeau resta parqué dans un pré à Montpreveyres pendant une quinzaine de jours.

Les chars et chevaux du pays étaient tous réquisitionnés pour le transport des malles et des hommes qui ne pouvaient pas suivre la troupe ; il fallait aller à Lausanne, Morges et même jusqu'à Rolle si on ne trouvait pas des chevaux disponibles à Morges.

Après l'affaire du fort de l'Ecluse, il fallut alors mener les blessés jusqu'à Moudon et Payerne. Le passage des blessés dura trois ou quatre jours et à leur vue, on croyait que Napoléon était victorieux et qu'il viendrait en Suisse pour nous faire la guerre pour avoir laissé passer les alliés.

(Communiqué au soussigné par Jean Reybaz, syndic.)

Pour relation conforme,
CH. PASCHE.

